



Elodie est venue observer une classe pratiquant la démarche sur une demi-journée.

Voici son témoignage :

Je connaissais la démarche de l'école des savoirs essentiels en maternelle. J'ai souhaité pouvoir l'observer en cycle 3 pour préciser trois points.

1. Quel est le contenu et le niveau des enseignements ?
2. Comment mettre en place des ateliers de souffle en cycle 3 ?
3. Comment les élèves vivent-ils cette démarche ?

Cette classe est épurée dans ses affichages, son organisation. C'est propre, organisé et rangé. L'enseignant n'est pas pollué avec toutes les questions organisationnelles (matériel des élèves) ou méthodologiques (où et comment coller par exemple). Il parle peu, à bon escient et le climat est détendu, apaisé avec un niveau sonore très faible.

Je pensais que la réussite de tous pouvait être due à des objectifs simples et moins approfondis du programme. Les objectifs sont ceux du programme décomposés et donc simplifiés mais pas simplistes loin de là ! La leçon d'histoire que j'ai pu observer était complète et complexe, je dirais d'un haut niveau. Le vocabulaire utilisé par les élèves et l'enseignant est exact et précis. C'est impressionnant !

Dans un second temps, j'ai observé des ateliers de souffle que les élèves réalisent avec envie et calme. Ils manipulent et jouent à des jeux où ils développent stratégie, imagination, dextérité entre autres.

Enfin, allais-je trouver des enfants réglés qu'il ne faudrait surtout pas dérégler sous peine de les perdre ? Non, pas du tout. Les enfants sont organisés et ont appris à l'être donc ils s'adaptent aux différentes situations rencontrées. Ils savent gérer leurs cartables, le rangement, savent de quoi ils ont besoin ou pas pour la tâche demandée.

En observant cette démarche, je découvre donc des élèves très autonomes, libres, fiers de leur travail et bienveillants entre eux. Ils s'épanouissent dans un cadre structuré et rassurant. Ces élèves cuisinent, découpent, copient, s'applaudissent...

il faut le voir pour le croire.

Aurélie ,
enseignante sur la circonscription de Saint-Dié